



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Programme de financement Alvéole Plus pour l'installation de 3 abris vélos**Délibération n° 24 07 03**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi seize juillet, à dix-sept heures trente, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le mercredi dix juillet deux mille vingt-quatre, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Mesdames Nicole Colombo, Marie-Thérèse Barrios-Breton, Christiane Blanc-Ricort, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Gérard Saramito par Madame Monique Giraud-Lazzari, Madame Nadine Ezingard par Monsieur Alain Alessio, Monsieur Alain Michellis par Monsieur Francis Tujague, Monsieur Armand Gasiglia par Madame Nicole Colombo, Monsieur Jean-Claude Vallauri par Monsieur Pierre Donadey, Madame Béatrice Ellul par Monsieur Cyril Piazza.

Madame Christiane Blanc-Ricort a été nommée secrétaire de séance.

Vu la loi n°2019-1428 du 24 décembre 2019 portant orientation des mobilités, et notamment son article 1 visant à développer « l'usage des mobilités les moins polluantes et des mobilités partagées au quotidien »,

Vu le Plan vélo et marche 2023-2027 visant à faire du vélo et de la marche une alternative à la voiture individuelle et les transports collectifs,

Vu les statuts définissant la composition et les compétences de la Communauté de Communes du Pays des Paillons,

Considérant la volonté de la Communauté de Communes de développer la mobilité active et installer des abris vélos sur son territoire,

Monsieur Pierre DONADEY, Vice-président en charge des déplacements et du développement touristique, précise que le coût de la pose de 3 abris vélos est évalué à 38 282,01 euros et propose que le financement soit réparti comme suit :

- Subvention ADEME AVELO 2 (50 %) : 19 140,99 euros,
- Subvention FUB Alvéole plus (40 %) : 15 312,81 euros,
- Autofinancement (10 %) : 3 828,21 euros,

Après avis favorable du Bureau des Maires en date du 18 juin 2024.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,
après en avoir délibéré,**

- **Approuve** l'engagement de la Communauté de Communes du Pays des Paillons à installer sur les communes de Cantaron, L'Escarène et Peille 3 abris vélos ouverts, abrités, munis de 8 emplacements vélos dont 2 pour vélos à assistance électrique (VAE) avec recharge par panneaux solaires,

- **Désigne** le Vice-président en charge des déplacements et du développement touristique pour mener à bien le déploiement de ces 3 abris vélos,

- **Sollicite** le concours financier de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette à hauteur de 40 % du coût total d'installation des 3 abris vélos,

- **Autorise** le Président ou le Vice-président en charge des déplacements et du développement touristique à signer toutes les pièces consécutives nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 28

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

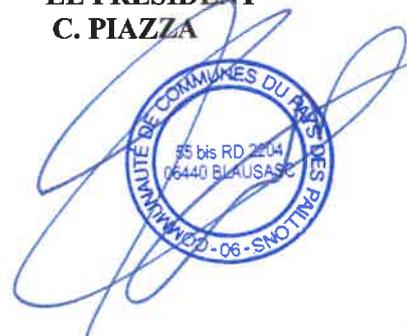
Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

**LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
C. BLANC-RICORT**



**LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA**



95 bis RD 2204
06440 BLAUSAS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES PAILLONS
06-SNO